



L'Union européenne associée au Ministère des Solidarités et de la Santé ont attribué à la Polyclinique de Picardie une subvention au titre du Fonds de Modernisation et de l'Investissement en Santé (FMIS) pour 2022 d'un montant de 30 900€.

Ces crédits ont permis de financer du matériel bariatrique : un fauteuil de transfert et des lits bariatriques.



Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU